

BUDGET 2022



À PROPOS DU RTL



Le Réseau de transport de Longueuil (RTL) est le principal acteur de la mobilité des personnes sur le territoire de l'agglomération de Longueuil. Troisième société de transport en importance au Québec avec un réseau de 742 kilomètres, il couvre les villes de Boucherville, Brossard, Saint-Bruno-de-Montarville, Longueuil et Saint-Lambert.

Afin de répondre aux besoins de sa clientèle, le RTL compte non seulement sur un réseau de lignes d'autobus régulier, mais aussi sur un service de taxi collectif et de transport à la demande qui permet de desservir certains secteurs en développement ou de population moins dense, ainsi que certains parcs industriels. Il offre également plusieurs trajets de lignes scolaires intégrées afin de faciliter le transport des étudiants sur son territoire. Finalement, le service de transport adapté dessert plus de 5 000 personnes ayant une limitation fonctionnelle significative.



De nombreux grands projets sont présentement en cours au RTL. Il s'agit notamment de l'électrification de la flotte, la construction d'un nouveau garage, l'aménagement de voies réservées, l'arrivée du REM et la refonte du réseau. Ces projets marqueront un changement important en matière de mobilité sur le territoire.

Avec plus de 1 100 employés, le RTL est un employeur important qui participe à la vitalité économique de la région. Ouvert sur son milieu, il fait partie intégrante de la vie des personnes et de la communauté en apportant des solutions efficaces, novatrices et adaptées aux besoins évolutifs de la clientèle. Le RTL place ainsi l'amélioration de la qualité de vie des citoyens au cœur de son engagement.

Bienvenue à bord!

À PROPOS DU BUDGET

La pandémie de la COVID-19 a atteint de plein fouet les sociétés de transport au printemps 2020 et continue d'avoir un impact sur nos opérations. Les sociétés ont eu à faire face à une importante baisse de l'achalandage, à des dépenses additionnelles non prévues en raison des nouvelles normes sanitaires et à une réorganisation du travail.

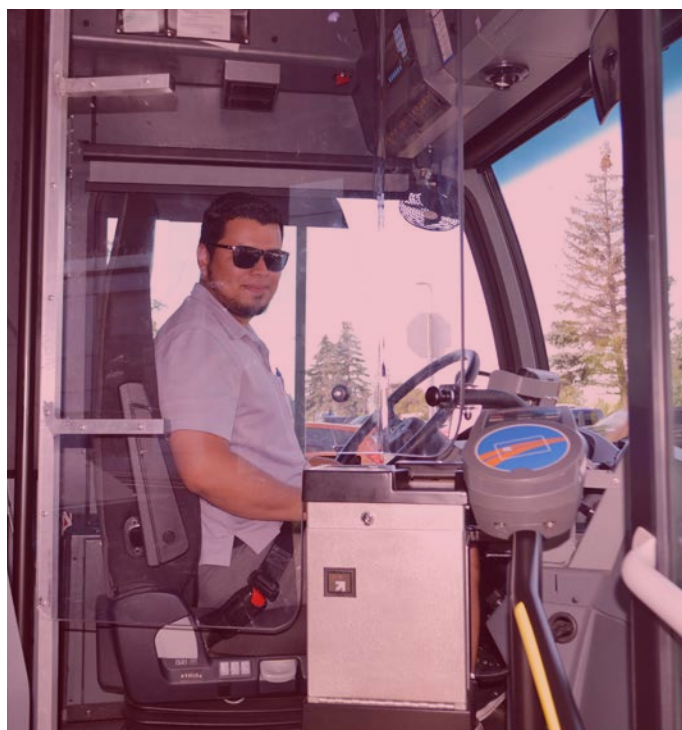
Devant cette situation, le RTL a adopté un plan d'optimisation dès le début de la pandémie en 2020. La réalisation de ce plan s'est concrétisée notamment par une réduction de services, une diminution des coûts d'exploitation et un report des projets d'immobilisation. L'année 2022 s'inscrit dans un exercice de continuité de ces mesures avec une indexation limitée à 2 % de ses dépenses d'exploitation.

L'année 2022 sera une année de défis pour le RTL avec la révision du réseau, la mise en service du Réseau express métropolitain (REM), l'électrification des transports et l'impact de la pandémie sur notre achalandage.



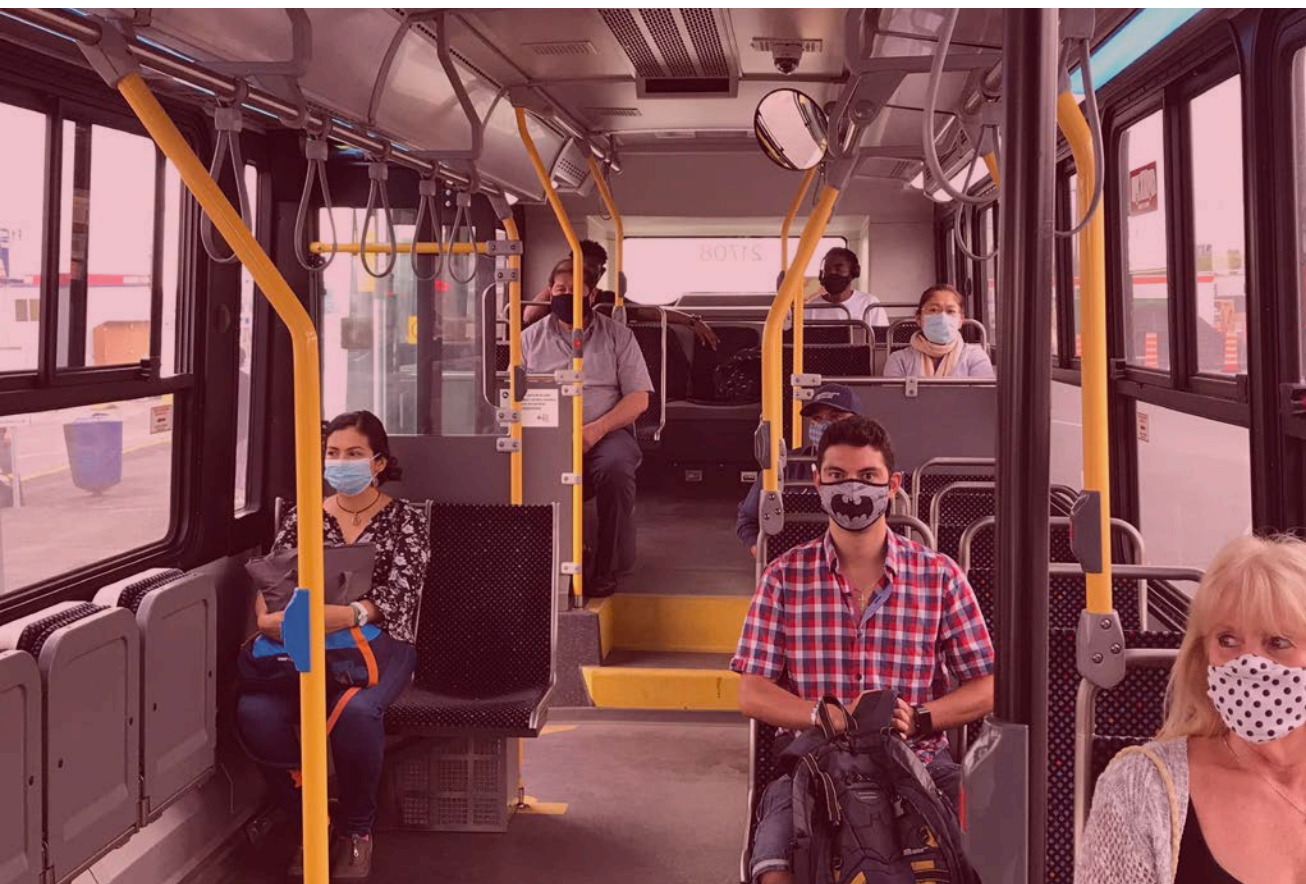
Table des matières

Faits saillants	6
Revenus	8
Dépenses	9



Des défis uniques

ON A ÇA EN COMMUN



FAITS SAILLANTS

Le budget 2022 s'élève à **203,1 M\$**, comparativement à 186,5 M\$, soit une hausse de **8,9 %** comparativement au budget 2021, dont seulement 2 % est attribuable à l'indexation des dépenses d'exploitation et 0,8 % à la bonification de l'offre de service.



D'où proviennent les principales hausses du budget?

+ 3,2 M\$	Indexation des dépenses d'exploitation de 2 % selon les orientations budgétaires de l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM)
+ 1,0 M\$	Enveloppe dédiée au développement de l'offre de service
+ 2,8 M\$	Mesure d'atténuation en hausse suite à la mise en service des mesures d'atténuation du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine
+ 1,2 M\$	Contribution aux immobilisations qui découle de la réalisation des projets prioritaires présentés au programme des immobilisations
+ 6,7 M\$	Délégation de nouveaux équipements métropolitains – Terminus, stationnements et billetteries
+ 2,7 M\$	Mesures transitoires en prévision de l'arrivée du Réseau express métropolitain (REM)

BUDGET 2022

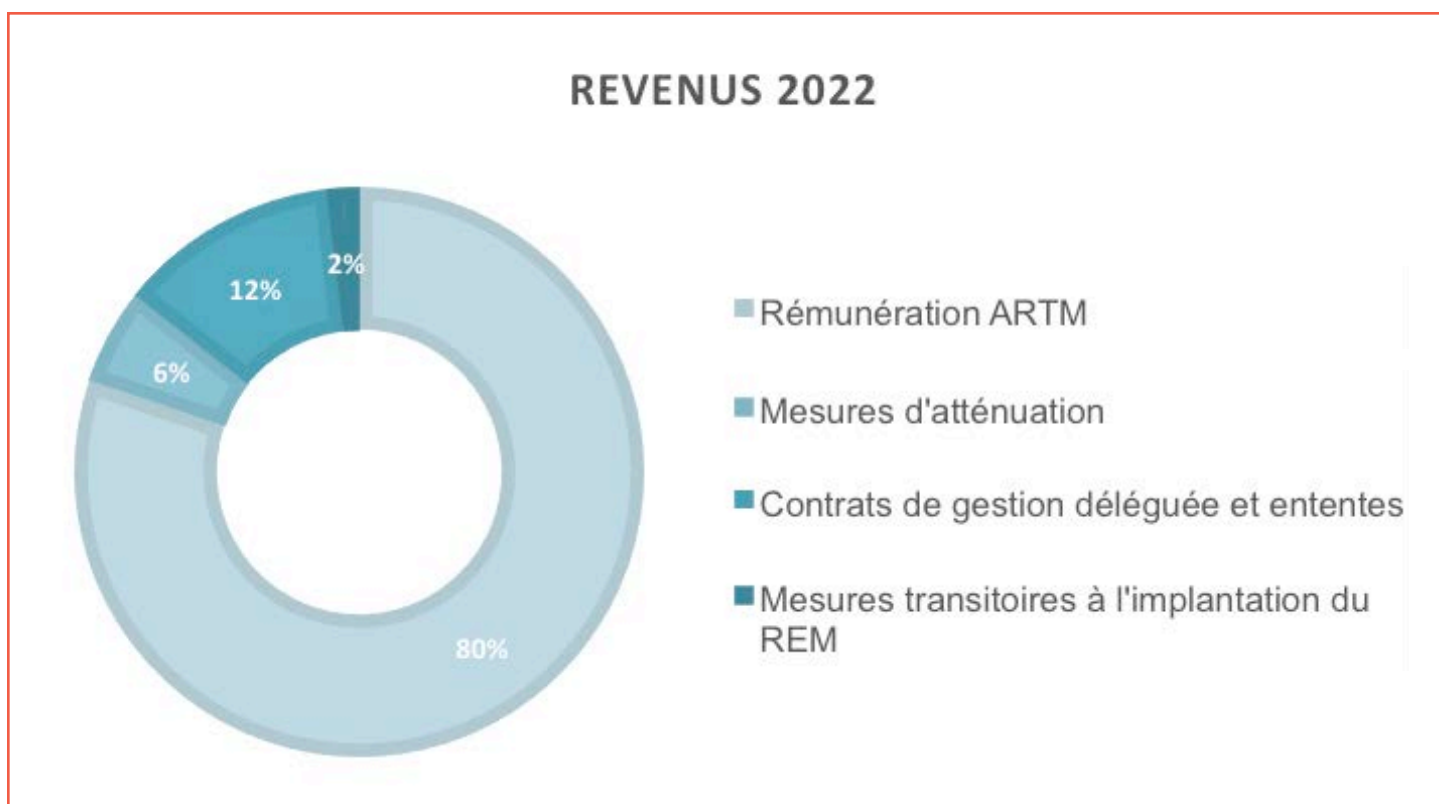
Budget (\$)	Budget 2021	Budget 2022
Revenus		
Rémunération ARTM	157 616 076 \$	162 968 142 \$
Mesures d'atténuation	8 399 493 \$	11 177 154 \$
Contrats de gestion déléguée et ententes	19 472 567 \$	25 310 598 \$
Mesures transitoires à l'implantation du REM	1 000 000 \$	3 685 956 \$
Revenus totaux	186 488 136 \$	203 141 850 \$
Dépenses d'exploitation contractualisées		
Coûts variables	103 848 796 \$	106 278 523 \$
Coûts fixes	33 785 268 \$	35 483 308 \$
Taxi collectif	1 106 647 \$	1 172 548 \$
Transport adapté	11 687 019 \$	11 675 353 \$
Total des dépenses d'exploitation	150 427 730 \$	154 609 732 \$
Autres dépenses contractualisées		
Mesures d'atténuation	8 399 493 \$	11 177 154 \$
Contribution aux immobilisations	6 602 091 \$	7 772 155 \$
Coût des ventes	586 255 \$	586 255 \$
Total des dépenses contractualisées	166 015 569 \$	174 145 297 \$
Ententes et délégations		
Contrat des lignes 86-87	258 066 \$	263 209 \$
Express Chevrier	6 587 635 \$	6 718 862 \$
Équipements métropolitains	11 626 866 \$	18 328 526 \$
Mesures transitoires à l'implantation du REM	1 000 000 \$	3 685 956 \$
Bureau de projet - Mode structurant	1 000 000 \$	- \$
Total des ententes et délégations	20 472 567 \$	28 996 554 \$
Dépenses totales	186 488 136 \$	203 141 850 \$

REVENUS 2022

Le budget des revenus 2022 augmente de 16,6 M\$ par rapport au budget 2021.

La rémunération de l'ARTM, basée sur l'offre de service de transport collectif, représente 80 % des revenus du RTL. Cette rémunération augmente de 5,3 M\$ comparativement au budget 2021 et est en lien avec les dépenses d'exploitation, la contribution aux immobilisations ainsi que le coût des ventes.

Les revenus de mesures d'atténuation, de contrats de gestion déléguée et ententes ainsi que de mesures transitoires à l'implantation du REM représentent 20 % des revenus du RTL. L'augmentation des revenus de 11,3 M\$ est principalement liée au financement des mesures d'atténuation lors des travaux du pont-tunnel Louis-Hyppolite-Lafontaine, à l'exploitation de deux (2) nouveaux terminus et billetteries (Brossard et Panama) et à la participation du RTL à l'implantation de mesures transitoires à l'arrivée du REM.



DÉPENSES 2022

Le budget 2022 repose sur une gestion financière rigoureuse et responsable des dépenses. En effet, dès le début de la pandémie, le RTL a été proactif en réduisant son offre de service de 8 % afin de pallier le manque à gagner généré par la baisse d'achalandage.

La croissance des **dépenses d'exploitation** est limitée à **2,8 %** afin de respecter les orientations budgétaires de l'Autorité régionale de transport métropolitain quant à l'indexation de 2 % des dépenses d'exploitation et d'une bonification de 0,8 % pour le développement de services.

Les **mesures d'atténuation** sont en hausse de **2,8 M\$** suite à la mise en service des mesures d'atténuation du pont-tunnel Louis-Hippolyte-La Fontaine.

La progression de **1,2 M\$** de la **contribution aux immobilisations** découle de la réalisation des projets prioritaires présentés au programme des immobilisations et est arrimée avec les grandes orientations de la stratégie de relance des services de transport collectif de l'ARTM.

Les **ententes et délégation** augmentent de **8,5 M\$** principalement en prévision de l'implantation du REM avec l'exploitation des nouveaux équipements métropolitains et la mise en place de mesures transitoires en vue de contribuer au succès du REM et de favoriser l'expérience client.

